



44e SESSION STATUTAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION COMMUNIQUÉ FINAL

Le Conseil d'Administration de la Fondation Jean-Paul II pour le Sahel a tenu à Dakar, du 11 au 16 février 2026, sa 44e session statutaire sous la présidence de Son Excellence Monseigneur Hassa Florent KONE, Évêque de San au Mali, Délégué Pontifical de la Fondation Jean-Paul II pour le Sahel, qui sera élu Président de la Fondation Jean-Paul II au cours de ladite session.

Ont participé à ces travaux au titre de membres titulaires :

- S.E. Monseigneur Hassa Florent KONE, Évêque de San, Administrateur représentant le Mali ;
- S.E. Monseigneur André GUEVE, Archevêque de Dakar, Administrateur représentant le Sénégal ;
- S.E. Monseigneur Laurent LOMPO, Archevêque de Niamey, Administrateur représentant le Niger ;
- S.E. Monseigneur Ildo FORTES, Évêque de Mindelo, Administrateur représentant le Cap-Vert ;
- S.E. Monseigneur Modeste KAMBOU, Évêque de Gaoua, Administrateur représentant le Burkina Faso ;
- S.E. Monseigneur Nicolas MADJI BAB, Évêque de Laï, Administrateur représentant le Tchad ;
- S.E. Monseigneur Victor NDIONE, Évêque de Nouakchott, Administrateur représentant la Mauritanie ;
- Révérend Père Anthony SONKO, Vicaire général de Banjul, Administrateur représentant la Gambie ;
- Révérend Père Alberto BANHAL, représentant Monseigneur José LAMPRA CÁ, Évêque de Bissau, Administrateur représentant la Guinée-Bissau.

Ont participé aux travaux en qualité d'observateurs :

- Révérende Sœur Alessandra SMERILLI, Salésienne de Don Bosco, Secrétaire générale du Dicastère pour le Service du Développement humain intégral ;
- Monseigneur Josef BARLAS, Sous-secrétaire du Dicastère pour le Service du Développement humain intégral ;
- Révérend Père Sylvester Ndzelen BERINYUY, Coordinateur régional pour l'Afrique, Dicastère pour le Service du Développement humain intégral.

Ont participé aux travaux en qualité de membres associés :

- Monsieur l'Abbé Alphonse SECK, Secrétaire général de la Fondation Jean-Paul II pour le Sahel ;
- Monsieur Gustave Séraphin OUEDRAOGO, Responsable administratif et financier de la Fondation Jean-Paul II pour le Sahel ;
- Monsieur Valéry Igor SEDGHO, Responsable du suivi des projets et de l'action promotionnelle de la Fondation Jean-Paul II pour le Sahel ;
- Madame Béatrice Marie OUEDRAOGO, Secrétaire de Direction à la Fondation Jean-Paul II pour le Sahel.

1. C'est dans la prière que les travaux du Conseil d'Administration ont démarré. L'eucharistie d'ouverture et la prière d'introduction ont permis aux participants de vivre cette rencontre sous le regard du Seigneur et de confier à l'Esprit Saint la conduite et la fécondité des travaux. La célébration quotidienne de l'eucharistie et la récitation de l'Office divin ont rythmé toute la session.

La cérémonie d'ouverture a réuni, autour des Évêques et Pères Administrateurs, des responsables d'organisations et de services ecclésiaux invités pour la circonstance. L'assemblée a entendu tour à tour les allocutions de S.E. Monseigneur André GUEVE, Archevêque de Dakar, de S.E. Monseigneur Waldemar SOMMERTAG, Nonce apostolique pour le Sénégal, la Mauritanie, le Cap-Vert et la Guinée-Bissau, et de la

Révérende Sœur Alessandra SMERILLI, Secrétaire générale du Dicastère pour le Service du Développement humain intégral. S.E. Monseigneur Hassa Florent KONE, Délégué pontifical, a procédé à l'ouverture officielle de la 44e session statutaire du Conseil d'Administration de la Fondation Jean-Paul II pour le Sahel.

Dès l'entame de ses travaux, le Conseil a respecté l'heureuse tradition consistant à adresser un message au Saint-Père en début de session. Il a renouvelé au Pape Léon XIV ses vœux et ses prières pour une fructueuse mission pastorale. Il lui a adressé ses remerciements pour l'approbation, le 29 janvier 2026, des statuts révisés de la Fondation Jean-Paul II pour le Sahel et lui a partagé ses préoccupations relatives à la situation difficile qui prévaut dans les pays du Sahel.

2. Comme de coutume, la session statutaire du Conseil d'Administration a été un grand moment de partage de la vie des pays membres de la Fondation. Dans ce temps dit « Tour de table », les réflexions des Administrateurs ont porté sur la situation sociale, politique et sécuritaire de chaque pays ainsi que sur la vie de l'Eglise locale et son action. Il s'est agi d'analyser le contexte particulier de la sous-région sahélienne en ses différents aspects pour en prendre la pleine mesure et orienter notre action en tant qu'Eglise.

Dans sa volonté de cerner la réalité régionale dans sa globalité, le Conseil a été à l'écoute des difficultés des populations mais aussi des avancées notables dans différents secteurs de la vie des nations ; ce sont autant de signes d'espérance que le Seigneur plante sur la route souvent sinueuse de nos communautés et de nos pays. L'impact de la contribution de la Fondation Jean-Paul II, à travers l'appui aux projets, n'a pas été négligé.

3. Nommé Délégué pontifical de la Fondation Jean-Paul II pour le Sahel par le Pape François de vénérée mémoire le 13 décembre 2024, et confirmé dans sa mission par le Pape Léon XIV, S.E. Monseigneur Hassa Florent KONE a présenté le rapport de sa mission arrivée à terme.

Le mandat, qui lui a été confié, consistait principalement à réviser les statuts de la Fondation et à mettre à jour les mandats des Administrateurs titulaires et suppléants. La tâche confiée a été bien remplie. Les statuts révisés ont été approuvés par le Saint-Père et les mandats des Administrateurs mis à jour. Ce travail a été le fruit d'une fructueuse collaboration entre la Fondation Jean-Paul II, ses Administrateurs, le Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral et la Secrétairerie d'Etat. A tous le Délégué Pontifical a tenu à adresser ses vifs remerciements.

À la lumière des statuts révisés, le Conseil d'Administration a procédé à l'élection du Président et du Vice-Président. À l'issue des votes, ont été élus : Président, S.E. Monseigneur Hassa Florent KONE, Évêque de San, Administrateur pour le Mali, et Vice-Président, S.E. Monseigneur Victor NDIONE, Évêque de Nouakchott, Administrateur pour la Mauritanie.

4. Pour mieux apprécier la vie de la Fondation et de son action, différents rapports ont été soumis à l'attention des membres du Conseil d'Administration par le Secrétariat général :

- le procès-verbal de la 43e session statutaire et la mise en œuvre des décisions prises ;
- le rapport moral d'activités 2025 du Secrétariat général ;
- le rapport des projets 2025 ;
- le rapport financier 2025 ;
- le rapport d'audit 2025.

Tous ces rapports ont été validés à l'unanimité avec quelques recommandations.

Le budget 2026 étant désormais consolidé avec celui du Saint-Siège, il a reçu son approbation des instances romaines en charge des questions économiques ainsi que celle du Saint-Père lui-même. Ce budget permet d'assurer le fonctionnement du Secrétariat général et la prise en charge des activités annexes de la Fondation. La part la plus importante reste destinée au financement des projets soumis pour l'année 2026.

(..)

Le Conseil d'Administration a adressé des messages au Président de la République du Sénégal, son Excellence Bassirou Diomaye Diakhar FAYE et à la Conférence Episcopale Italienne (CEI).

Par son Président, au nom de la Fondation Jean-Paul II pour le Sahel, des remerciements ont été adressés

:

- à S.E. Monseigneur Waldemar SOMMERTAG, Nonce apostolique, pour sa présence à l'ouverture des travaux et pour son aimable invitation à dîner ;
- à S.E. Monseigneur André GUEVE pour sa participation et son invitation à partager l'eucharistie du jubilé d'argent des 25 ans de la paroisse Notre-Dame-des-Anges ce dimanche 15 février 2026 ;
- à la Révérende Sœur Alessandra SMERILLI et à la délégation du Dicastère pour leur participation aux travaux de la session, pour leur accompagnement, avec la Secrétairerie d'Etat, du processus de révision des statuts qui a abouti à leur approbation par le Saint-Père, le Pape Léon XIV ;
- à la Congrégation des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, à Sœur Charito et à son équipe, pour leur accueil généreux, prévenant et toujours chaleureux.

Fait à Dakar, le 14 février 2026
S.E. Monseigneur Hassa Florent KONE
Évêque de San au Mali
Président de la Fondation Jean-Paul II pour le Sahel